



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(6)/CST/7
4 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Sixième session
La Havane, 26-28 août 2003
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**ÉVALUATION DE LA DÉGRADATION DES TERRES ARIDES
ET ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES EN DÉBUT
DE MILLÉNAIRE**

Note du secrétariat*

RÉSUMÉ

Le projet d'Évaluation de la dégradation des terres arides (LADA) vise à produire des données actualisées sur les aspects écologiques, économiques, sociaux et techniques de la dégradation des terres arides, notamment en associant les savoirs traditionnels et la science moderne, afin de favoriser une évaluation intégrée et une planification et une gestion intersectorielles des ressources foncières des zones arides.

Le projet LADA a pour principal objectif de mettre au point des outils et des méthodes pour évaluer et quantifier la nature, l'ampleur, la gravité et l'impact de la dégradation des sols sur les écosystèmes, les bassins versants et fluviaux, le stockage de carbone et la diversité biologique dans les terres arides, à toute une série d'échelles spatiales et temporelles. De plus, il renforcera les capacités d'évaluation nationales, régionales et mondiales, en vue de concevoir et planifier des interventions visant à atténuer la dégradation des sols et de mettre au point des pratiques d'utilisation et de gestion durables.

L'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire (EM) permettra d'établir la base des connaissances nécessaires à l'amélioration de la prise de décisions et renforcera les capacités d'analyse et de diffusion de ces données. Le présent document comprend une présentation de l'approche conceptuelle et méthodologique qui sera utilisée par l'EM pour évaluer les options permettant de renforcer la contribution des écosystèmes au bien-être de l'homme. Cette même approche devrait fournir aux gouvernements, au secteur privé et à la société civile des méthodes appropriées afin de prendre en compte les écosystèmes et leurs services dans leurs propres activités de planification et interventions.

* La publication du présent document a été retardée afin de prendre en considération les rapports soumis au secrétariat en juin 2003.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. GÉNÉRALITÉS	1 – 2	3
II. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES EN DÉBUT DE MILLÉNAIRE.....	3 – 20	3
A. Aperçu général et rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation du millénaire.....	3 – 12	3
B. L'Évaluation du millénaire au service de la Convention sur la lutte contre la désertification.....	13 – 18	7
C. Future collaboration avec la Convention sur la lutte contre la désertification.....	19 – 20	8
III. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET D'ÉVALUATION DE LA DÉGRADATION DES TERRES ARIDES.....	21 – 51	9
A. Généralités	21 – 32	9
B. Principaux produits du projet d'Évaluation de la dégradation des terres arides.....	33 – 46	12
C. Participation des pays à l'Évaluation de la dégradation des terres arides.....	47 – 51	15
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	52 – 55	16

I. GÉNÉRALITÉS

1. Par sa décision 19/COP.5, adoptée à sa cinquième session, la Conférence des Parties a noté avec satisfaction les initiatives relatives à l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire (EM) et à l'Évaluation de la dégradation des terres arides (LADA). Elle a prié le secrétariat de continuer à suivre de près les activités menées dans le cadre de ces projets et de faciliter la participation des Parties à ces activités afin que leurs préoccupations soient prises en compte dans les évaluations. Elle l'a également prié de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces deux initiatives à la prochaine session du Comité de la science et de la technique.

2. Le secrétariat a invité le Secrétariat de l'Évaluation du millénaire et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – l'organisme chargé de l'exécution du projet LADA – à établir des rapports sur les progrès réalisés au titre des deux initiatives. Les informations figurant dans ces rapports sont résumées dans le présent document. Le texte complet des rapports peut être consulté sur le site Web de la Convention sur la lutte contre la désertification (<http://www.unccd.int/cop/cop6/CSTsubmissions.php>).

II. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES EN DÉBUT DE MILLÉNAIRE

A. Aperçu général et rapport sur l'état d'avancement de l'Évaluation du millénaire

3. Lancée en juin 2001, l'EM est une évaluation intégrée conçue pour satisfaire certains des besoins en matière d'évaluation de la Convention sur la lutte contre la désertification, de la Convention de Ramsar relative aux zones humides, de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention sur les espèces migratrices et d'autres utilisateurs, tels que le secteur privé, la société civile et les populations autochtones. Ces quatre conventions l'ont invitée à présenter des évaluations à leurs organes scientifiques et techniques. La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a demandé à son Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et biologiques de lui rendre compte des résultats de l'EM.

4. L'EM a pour objectif d'aider à répondre aux besoins des décideurs en données avalisées par des spécialistes et présentant un intérêt du point de vue des politiques, portant sur des questions liées aux écosystèmes et au bien-être de l'homme. Elle renforcera également les capacités humaines et institutionnelles de fournir de telles données. Si tout se passe bien, un processus analogue serait répété à intervalles réguliers (de 5 ou 10 ans éventuellement).

5. L'EM est réalisée à de multiples échelles. Elle est composée d'une évaluation mondiale ainsi que d'une série d'évaluations régionales, nationales et locales liées entre elles. Elle a été confiée à quatre groupes de travail d'experts, qui produiront chacun un rapport définitif au début de 2005.

a) Le Groupe de travail sur les sous-évaluations mondiales présentera une méthode pour la réalisation d'évaluations à échelles multiples et résumera les résultats de chacune des évaluations locales, nationales et régionales entreprises dans le cadre de l'EM. Les sous-évaluations mondiales répondront directement aux besoins des décideurs à ces échelles.

En outre, elles renforceront les résultats mondiaux en donnant une image de la réalité sur le terrain et étayeront les résultats locaux par des perspectives, des données et des modèles mondiaux. Les évaluations approuvées dans neuf pays sont devenues des composantes de l'Évaluation du millénaire. Par ailleurs, plusieurs évaluations «candidates» ont été proposées. Toute sous-évaluation mondiale proposée satisfaisant aux critères de base définis par l'EM (que l'on peut consulter sur le site Web de l'EM), et ayant pour principal objectif de répondre aux besoins des décideurs à l'échelle à laquelle elle est menée, peut être rattachée à l'EM et bénéficier de ses ressources techniques.

b) Le Groupe de travail sur l'état et les tendances décrira chacun des grands services d'écosystème. La situation et l'étendue géographique des écosystèmes et les tendances concernant l'offre et la demande de chaque service seront examinées et la capacité des écosystèmes de fournir ces services, ainsi que les effets des modifications des écosystèmes sur cette fourniture, seront décrits. Une description de l'étendue actuelle, de l'état et des tendances des écosystèmes, présentée par unité de référence (forêts, eau douce, zone côtière, montagne, etc.) et des avantages et inconvénients de la fourniture des différents services sera présentée. Des chapitres seront également consacrés aux questions concernant, par exemple, l'utilisation par les espèces de types multiples d'écosystème, les zones fournissant plusieurs exemples d'évolution rapide et la réaffectation des terres et zones protégées. La dernière section du produit portera sur l'évaluation des effets de la modification des écosystèmes sur le bien-être de l'homme, avec des indicateurs relatifs à la santé, à la sécurité environnementale, à la sécurité culturelle, à la sécurité économique et à l'équité;

c) Le Groupe de travail sur les scénarios évaluera les résultats d'analyses antérieures des scénarios à l'échelle mondiale concernant les biens et services et élaborera un ensemble de scénarios fournissant des estimations quantitatives des conséquences de différents changements probables des moteurs primaires sur les moteurs de proximité, les biens et services produits par les écosystèmes et le bien-être de l'homme. Il illustrera les liens entre les changements mondiaux dans les services des écosystèmes à différentes échelles (mondiale à locales) et la relation entre les services des écosystèmes et le bien-être de l'homme;

d) Le Groupe de travail sur les mesures de riposte commencera par une introduction au cadre conceptuel et à la typologie des mesures de riposte dans les catégories suivantes: tradition disciplinaire, contrôle social, moteurs et échelle. Puis, il évaluera les options passées et actuelles, en vue d'élaborer à l'intention des différents utilisateurs des recommandations concrètes, des instruments et des directives, en examinant la documentation existante et les sous-évaluations mondiales de l'EM. Enfin, il fera la synthèse des «éléments d'une riposte efficace», à partir d'une évaluation des politiques et scénarios existants.

6. Une description plus détaillée des rapports d'évaluation des groupes de travail peut être obtenue auprès du Secrétariat de l'EM (site Web: <http://www.millenniumassessment.org>). Outre les rapports d'évaluation dans leur version intégrale, il sera établi un résumé de chaque rapport à l'intention des décideurs, ainsi qu'un rapport de synthèse sur les besoins prioritaires tels que définis par la Convention.

7. L'EM utilisera une large gamme de données et renseignements, en mettant à profit les résultats avalisés par des spécialistes figurant dans les publications et les ensembles de données mondiaux. Le processus tiendra également compte des savoirs autochtones et traditionnels,

des données nationales provenant de divers ministères, de renseignements fournis par le secteur privé, etc. En particulier, l'EM s'efforcera d'intégrer des renseignements provenant de stratégies et programmes d'action nationaux et s'emploiera à élaborer des produits et à renforcer les capacités qui pourraient directement contribuer à actualiser les stratégies et programmes d'action nationaux.

8. La Journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin 2003 a marqué le deuxième anniversaire de l'EM. Désormais à mi-parcours, l'évaluation est menée dans les délais impartis et les limites des ressources allouées et le premier rapport paraîtra en 2003. Les quatre groupes de travail sont en train d'établir les projets de rapport et d'effectuer les sous-évaluations mondiales. Les premiers projets de rapport concernant l'évaluation mondiale pourront être examinés à la fin de 2003 ou au début de 2004. Par ailleurs, l'EM applique une stratégie d'engagement pour faciliter la participation des parties intéressées aux niveaux national et régional, en élaborant une stratégie de renforcement des capacités qui lui permettra de systématiser et de partager les données d'expérience acquises au cours de l'évaluation et une stratégie de communication visant à garantir une large diffusion de ses résultats. Un ouvrage, qui devrait s'intituler *Écosystèmes et bien-être de l'humanité: un cadre d'évaluation*, paraîtra en septembre 2003. Il contiendra une description du cadre conceptuel de l'Évaluation du millénaire et des conseils importants sur les moyens d'effectuer une évaluation écosystémique intégrée, à l'intention des gouvernements et autres utilisateurs. L'année 2004 sera consacrée à l'examen des différents projets de rapport. Ce processus comprendra deux étapes et tiendra compte des contributions sollicitées auprès des gouvernements, des experts et des utilisateurs du secteur privé et de la société civile. En 2004, l'EM renforcera ses activités d'engagement et de renforcement des capacités entreprises à différents niveaux, pour faire en sorte que les parties intéressées aient accès au processus et bénéficient de ses retombées. Les rapports définitifs, qui seront publiés par Island Press, paraîtront au cours du premier semestre de 2005.

9. L'Évaluation du millénaire est liée à d'autres travaux d'évaluation environnementale et sectorielle, dont ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'Évaluation de la dégradation des terres arides (LADA), l'Évaluation mondiale intégrée des eaux internationales (GIWA), l'Avenir de l'environnement mondial (GEO) et l'Évaluation des ressources forestières, le but recherché étant de renforcer la valeur des activités déjà entreprises.

10. Le Conseil de l'Évaluation du millénaire a une composition multisectorielle et représentative des différentes communautés d'utilisateurs des écosystèmes. Le Secrétaire exécutif de la Convention sur la lutte contre la désertification et le Président du Comité de la science et de la technique en sont membres. Des représentants d'autres conventions (Convention de Ramsar relative aux zones humides, Convention sur la lutte contre la désertification, Convention sur la diversité biologique et Convention sur les espèces migratrices) et d'autres grands organismes internationaux en font également partie.

11. L'EM visant à satisfaire des besoins, un certain nombre de mesures ont été prises pour associer les utilisateurs à sa conception, par le biais d'échanges aussi bien officiels qu'officieux:

a) Les besoins en données ont été examinés à la réunion du bureau (août 2001) et à la cinquième session (octobre 2001) du Comité de la science et de la technique, ainsi qu'à la dixième réunion du Groupe d'examen scientifique et technique de la Convention de Ramsar

(juin 2001), à la sixième (mars 2001), à la septième (novembre 2001) et à la huitième (mars 2003) réunions de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et à la sixième session de la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique;

b) Les activités de sous-évaluation mondiale en cours prévoient une large participation des utilisateurs pendant leur phase de planification;

c) Des ateliers et des réunions d'information ont eu lieu à l'intention du secteur privé, y compris des sessions organisées en coopération avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, pour examiner la contribution que l'EM pouvait apporter à la planification d'un développement durable dans les entreprises;

d) Une série de réunions et de consultations sur les besoins des utilisateurs de la société civile et des organisations autochtones ont été organisées à travers le monde;

e) Le premier projet de description des «besoins des utilisateurs» a été affiché sur le site Web de l'Évaluation du millénaire en août 2001. Ce document est régulièrement mis à jour et les groupes de travail sont chargés de répondre aux besoins définis dans toute la mesure possible.

12. Par ailleurs, l'EM a élaboré une série de mécanismes visant à faciliter la participation des parties intéressées aux activités d'évaluation. On trouvera de plus amples informations à ce sujet sur le site Web <http://www.millenniumassessment.org>:

a) Forums d'utilisateurs. L'EM crée des possibilités d'échanges aux niveaux régional, national et local, les diverses parties intéressées étant définies comme les bénéficiaires de l'évaluation;

b) Organismes scientifiques et académies des sciences affiliés. L'EM a élaboré un mécanisme favorisant des échanges plus larges avec la communauté scientifique, en particulier avec les organisations chargées de favoriser la recherche, le suivi ou les évaluations dans les domaines scientifique, technique ou technologique, ou de faire le lien entre la recherche, l'évaluation et les besoins des décideurs;

c) Sous-évaluations mondiales. Les demandes en vue de l'affiliation d'évaluations seront examinées régulièrement;

d) Accès à l'information. L'EM est un processus ouvert et transparent. En se développant, elle garantira un large accès aux données qu'elle produit. Un système d'appui visant à organiser et faciliter l'accès aux données et à l'information peut désormais être utilisé en ligne par les auteurs d'évaluation et sera prochainement accessible au grand public;

e) Bulletin. Pour s'abonner au bulletin électronique trimestriel, les utilisateurs peuvent consulter le site Web de l'EM et cliquer sur le lien correspondant (<http://millenniumassessment.org>).

B. L'Évaluation du millénaire au service de la Convention sur la lutte contre la désertification

13. Les quatre rapports de l'EM contiendront des données d'évaluation répondant aux besoins de la Convention. En particulier, le rapport sur la situation et les tendances et le rapport sur les sous-évaluations mondiales renfermeront des renseignements détaillés sur les systèmes de terres arides. En outre, l'EM établira un rapport de synthèse à l'intention expresse de la Convention.

14. *Situation et tendances.* Comme on l'a déjà vu, le rapport correspondant portera sur l'état actuel et les tendances historiques observées en ce qui concerne les liens entre les services fournis par les écosystèmes et le bien-être de l'homme. Cette évaluation sera effectuée pour chaque type de service et de système.

15. La section relative aux terres arides intéressera particulièrement la Convention. Comme pour les autres systèmes, le principal objectif sera d'évaluer la situation, les causes des changements et leurs effets sur les personnes et autres créatures vivantes. Cette évaluation sera effectuée à partir des données de base concernant l'état des écosystèmes et leur capacité de produire des services. Les questions ci-après seront particulièrement examinées:

- L'état fondamental du système, les processus modifiant le système et le caractère réversible ou non de ces changements, l'état des connaissances et les incertitudes existantes;
- Les incidences (y compris les mesures économiques et autres mesures de protection sociale) des modifications sur les biens et services fournis par l'écosystème;
- La mesure dans laquelle les changements ont modifié la capacité biologique fondamentale de l'écosystème de fournir des services.

16. *Sous-évaluations mondiales.* Comme on l'a vu plus haut, plusieurs sous-évaluations mondiales sont consacrées à des régions de terres arides et des régions subissant une dégradation des sols, en Afrique australe, en Chine occidentale, en Inde, au Chili et en Égypte notamment. Leurs résultats et les enseignements qui en seront tirés intéresseront particulièrement la Convention.

17. *Équipe intersectorielle des terres arides.* En collaboration avec l'Université des Nations Unies, l'EM a constitué une équipe intersectorielle afin d'assurer la cohérence de ses travaux et faire en sorte que les quatre groupes de travail prennent dûment en considération les besoins des utilisateurs concernant les problèmes relatifs aux écosystèmes des terres arides. Cette équipe se réunira à Tachkent (Ouzbékistan) du 18 au 22 août 2003.

18. Les principales questions abordées dans le rapport de synthèse destiné à la Convention sont les suivantes:

- Quelle est la situation actuelle des zones subissant ou risquant de subir une désertification et quelles sont ses incidences sur le bien-être de l'homme?
 - Combien de personnes vivent dans ces régions et comment sont-elles touchées?

- Quelles ont été les tendances historiques de la désertification et comment celle-ci a-t-elle modifié la capacité des écosystèmes de contribuer au bien-être de l'homme?
- Quels étaient les principaux facteurs des changements observés?
 - Quelle est la part respective des modifications provoquées par l'homme et de celles non provoquées par l'homme?
- Quels sont les coûts, les avantages et les risques de la désertification observée et leurs effets sur différents secteurs de la société et différentes régions?
- Quels sont les futurs changements probables concernant le taux et l'étendue de la désertification et l'offre et la demande de biens et services dans ces régions, ainsi que leurs éventuelles incidences sur la santé, l'emploi, la sécurité et d'autres éléments de bien-être?
 - Quels sont les principaux moteurs et facteurs des changements futurs?
 - Quels sont les coûts, les avantages et les risques de la future désertification probable provoquée par l'homme et leurs incidences sur différents secteurs de la société et différentes régions?
- Comment réagir? Quelles mesures de riposte et activités peut-on envisager pour faire en sorte ou éviter que tel ou tel scénario se produise?
- Quels sont les avantages et les inconvénients des mesures de riposte?
 - Comment l'inertie des systèmes sociaux et naturels influe-t-elle sur les décisions en matière de gestion?
- Quels sont les résultats les plus consistants et les principales incertitudes concernant la conception des stratégies de lutte contre la désertification (y compris les changements qui en découlent en matière de santé, d'emploi et de sécurité) et d'autres décisions relatives à la gestion et à la formulation des politiques?
- Quels instruments et méthodes mis au point et utilisés par l'Évaluation du millénaire peuvent renforcer la capacité d'évaluer la désertification, ses effets sur le bien-être de l'homme, et les effets des mesures de riposte?

C. Future collaboration avec la Convention sur la lutte contre la désertification

19. L'EM attache une grande importance à la coopération avec la Convention, en particulier avec le Centre de la science et de la technique. Elle présentera les rapports périodiques demandés aux futures réunions du Centre et se réjouit de la possibilité de communiquer de tels rapports à la Conférence des Parties. Des manifestations parallèles ou des réunions de groupes de travail seront organisées pour donner aux Parties la possibilité de faire des contributions détaillées.

20. En particulier, il existe quatre domaines que la Conférence des Parties voudra peut-être examiner pour renforcer la coopération et les liens entre l'Évaluation du millénaire et la Convention:

a) Toutes les Parties à la Convention et le secrétariat de cette dernière ont été invitées à désigner des experts qui participeront en tant qu'auteurs et critiques aux travaux des groupes de travail. En 2003, l'EM sélectionnera les intéressés sur la base des candidatures proposées. La même année, les auteurs établiront les projets sur lesquels les critiques présenteront des commentaires spécialisés en 2004. La composition du groupe de critiques tiendra compte de la nécessité d'assurer l'existence de vues et de compétences spécialisées différentes, ainsi qu'une représentation équitable et équilibrée entre les sexes et les régions géographiques, tout en garantissant également que des experts venant aussi bien des pays en développement que des pays développés ou en transition seront représentés. Les rapports de l'EM subiront deux séries d'examen par les gouvernements et les experts. Des candidatures supplémentaires, ou des indications par les Parties à la Convention de la volonté de couvrir les frais de voyage et la participation des experts, seraient très utiles.

b) Les institutions et les pays montrent un intérêt considérable pour la réalisation de sous-évaluations mondiales aux échelons national ou sous-national, ou l'établissement de liens entre les activités existantes et l'Évaluation du millénaire. Ces initiatives, en particulier celles qui concernent des pays en développement, devront bénéficier d'un appui financier.

III. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET D'ÉVALUATION DE LA DÉGRADATION DES TERRES ARIDES

A. Généralités

21. Le projet d'Évaluation de la dégradation des terres arides (LADA) est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en coopération avec les Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, la FAO, le Mécanisme mondial, le PNUE et d'autres organismes internationaux. Il est exécuté par la FAO et répond aux besoins définis lors de la quatrième Conférence des Parties en vue d'appuyer les activités prévues par la Convention.

22. Pendant sa première phase (2002-2004), le projet LADA vise à produire des données actualisées sur les aspects écologiques, économiques, sociaux et techniques de la dégradation des terres arides, y compris en associant les savoirs traditionnels et la science moderne, pour favoriser une évaluation intégrée et une planification et une gestion multisectorielles des ressources des terres arides.

23. Le projet LADA vise principalement à mettre au point des instruments et des méthodes pour évaluer et quantifier la nature, l'étendue et la gravité de la dégradation des sols ainsi que ses effets sur les écosystèmes, les bassins versants et fluviaux, le stockage de carbone et la diversité biologique, à différentes échelles spatiales et temporelles. Il renforcera également les capacités d'évaluation nationales, régionales et mondiales, en vue de faciliter la conception et la planification des interventions visant à atténuer la dégradation des sols et de mettre en place des pratiques d'utilisation et de gestion durables.

24. Le projet LADA coordonne les éléments d'une entreprise mondiale, en mobilisant les connaissances et compétences disponibles dans le monde entier, en créant un cadre de méthodes d'évaluation à la fois nouveau, plus interactif et complet, en renforçant les capacités et en testant ce cadre dans des situations concrètes. Une fois réunis les instruments et données nécessaires pour comprendre les causes profondes, les moteurs et le fonctionnement de la dégradation du sol, celle-ci pourra être évaluée aux échelons mondial, national et sous-national et il sera possible de définir ce qui suit:

- L'état et les tendances de la dégradation des terres arides sous tous ses aspects, y compris la diversité biologique;
- Les points chauds correspondant aux zones qui subissent les contraintes les plus importantes, la dégradation réelle de ces zones et des zones menacées par la dégradation des sols, la sécheresse ou les inondations;
- Les points lumineux, c'est-à-dire les zones où le phénomène de dégradation a été ralenti ou renversé grâce à des politiques et mesures appropriées et les zones prioritaires où la préservation et la réhabilitation des terres fragiles pourraient être les plus rentables. Les données correspondantes aideront les communautés et les gouvernements à concevoir des contre-mesures et des politiques d'appui efficaces.

25. Un atelier technique international a été organisé à Rome (Italie) en marge de la première session du Comité chargé de faire le point sur la mise en œuvre de la Convention. Il a examiné les détails opérationnels, la sélection des pays pilotes et la stratégie d'ensemble du projet LADA. La documentation des réunions LADA et des renseignements détaillés sont disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/ag/agl/agll/lada/home.stm>.

26. Plusieurs documents concernant les questions techniques et méthodologiques qui se posent aux niveaux national et international ont été établis pour des domaines clefs de la dégradation des terres arides. Les directives méthodologiques mises au point et examinées sont appliquées dans des pays pilotes: Argentine, Chine et Sénégal. On envisage par ailleurs d'étendre le projet à l'Afrique du Sud, à l'Éthiopie, au Mexique, à la Namibie et à la Thaïlande. Des ressources supplémentaires et un cofinancement du Programme de coopération technique (PCT) de la FAO ont été demandés pour élaborer un certain nombre de projets d'assistance technique et de renforcement des capacités afin de former les institutions nationales et les organes de coordination de la Convention dans le domaine de l'évaluation de la dégradation des sols et de la lutte contre la désertification.

27. Une réunion d'information concernant la phase opérationnelle du projet (2004-2008) est en cours de préparation à l'intention du FEM, afin de couvrir un maximum de pays et d'appliquer la méthode d'évaluation au niveau mondial. Pour le PNUE, le FEM et la Convention, le projet LADA est responsable de l'élaboration d'une méthode normalisée d'évaluation de la dégradation des terres arides et, pour cette raison, plusieurs partenaires siègent à son Comité directeur international. Il s'agit, outre ceux déjà mentionnés, d'ONG (LANDCARE Australie), d'organismes techniques comme le Centre international de référence et d'information pédologique et d'organismes internationaux tels que la Commission européenne et le PNUD.

Le projet LADA et son approche

28. La phase de deux ans portant sur l'élaboration de la méthodologie a commencé en 2002. Elle a porté sur l'examen des méthodes, l'élaboration et les essais pilotes, l'établissement d'un réseau de coopération entre institutions, le recensement et l'examen des sources de données ayant une couverture mondiale et régionale et l'élaboration du projet complet. Des méthodes nouvelles et intégrées d'évaluation sont testées dans trois pays pilotes – Argentine, Chine et Sénégal – dans le cadre d'une approche participative lancée à l'initiative des pays.
29. Pendant la phase opérationnelle de quatre ans suivante, le projet mettra au point une base de connaissances complète, un réseau de systèmes d'information et une série d'outils et de produits d'évaluation (cartes, bases de données, analyse, etc.) aux échelons national, régional et mondial. Il aidera les pays à renforcer leurs capacités nationales d'évaluation et de gestion de l'information ainsi que leurs capacités de suivi et d'évaluation concernant l'évaluation de la dégradation des sols grâce aux technologies modernes, comme les systèmes d'information géographiques (SIG), la télédétection, la modélisation et l'utilisation des ressources Internet, appliquées aux données géocodées pour le suivi des changements et l'actualisation permanente des connaissances et de la compréhension de la dégradation des sols et des contre-mesures. Il procédera également à une évaluation des pratiques optimales, et des travaux apparentés de gestion et de prise de décisions, visant à combattre et prévenir la dégradation des terres arides, et des mesures de riposte efficaces seront définies.
30. Le projet LADA suit une approche participative, décentralisée, répondant aux besoins des pays et intégrée et s'est largement appuyé sur la télédétection, la modélisation et d'autres moyens modernes de production et de rassemblement de données, ainsi que les techniques de traitement, de travail en réseau et de communication, pour l'échange de données aux niveaux national et international. La dégradation des sols étant un phénomène dynamique et interactif qui évolue et varie dans le temps et l'espace, l'analyse des mesures à prendre pour contrer ses effets sera un élément important du projet. Certains sols dégradés sont relativement stables; les uns continuent à se détériorer tandis que les autres peuvent en fait être en train de se reconstituer – souvent sous l'effet de méthodes particulières de gestion des sols. Il importe au plus haut point pour lutter contre la dégradation de définir ces tendances et de savoir comment et pourquoi elles apparaissent, naturellement ou par suite d'interventions humaines, et de comprendre les forces en jeu.
31. Compte tenu de l'importance des causes profondes et des changements se produisant sous la surface du sol, l'examen de la dégradation ne peut pas se limiter à une étude ponctuelle de ses effets les plus voyants. Il devrait également viser à déceler les effets moins visibles et anticiper les moins prévisibles, ceux qui se produisent en sous-sol, les effets sur les fonctions de l'écosystème et les conséquences au-delà des sols dégradés. Il faut pour cela disposer d'indicateurs scientifiquement fiables, de systèmes de suivi et d'alerte rapide (reposant sur la télédétection et la technologie SIG, en particulier à des échelles petites), qui traduisent la qualité des ressources et les processus écologiques, ainsi que les interventions humaines correspondantes – la prise de décisions sous-tendant les systèmes d'utilisation et de gestion des sols.
32. Les progrès récents en matière d'examen, de planification et de gestion participatifs des ressources offrent la possibilité d'élaborer une méthodologie plus fiable et novatrice

pour l'évaluation de la dégradation des sols, y compris ses éléments biophysiques et socioéconomiques, et permettent d'associer les savoirs traditionnels et la science moderne. L'examen des moteurs socioéconomiques et des attributs et indicateurs culturels liés à la dégradation des sols est essentiel si l'on veut arriver à renverser ce phénomène et concevoir des scénarios avantageux pour tous pour atténuer les risques de désertification, de perte de la biodiversité et de changement climatique, par la promotion d'une utilisation durable des sols.

B. Principaux produits du projet d'Évaluation de la dégradation des terres arides

33. Les principaux produits du projet devraient comprendre:

- Un cadre méthodologique normalisé pour l'évaluation de l'état, des risques et des causes de la dégradation des sols, utilisé et correctement appliqué par les institutions nationales.
- Une carte initiale de la dégradation des terres arides à l'échelle sous-régionale, établie grâce à la collecte et la collation des cartes et bases de données existantes et à l'intégration de nouvelles données lorsque cela est possible.
- Une évaluation mondiale de la dégradation existante et des risques dans ce domaine.
- Une évaluation détaillée de la dégradation des sols à l'échelon national, axée sur les zones les plus menacées («points chauds») et celles où la dégradation a pu être enrayée («points lumineux»), indiquant non seulement l'état mais aussi les causes et les effets de la dégradation, ainsi que les contre-mesures.
- Une analyse des zones menacées et des effets sur l'environnement (écosystèmes, émissions de carbone, eaux internationales, etc.) et les moyens d'existence (sécurité alimentaire, pauvreté, migrations, etc.).
- Des pratiques optimales visant à combattre et prévenir la dégradation des terres arides, tenant compte des savoirs autochtones et traditionnels et des données sur les pratiques autochtones.
- La communication et l'échange de données sur la dégradation des terres arides, et la promotion de leur utilisation dans la prise de décisions, par le biais de directives, d'interventions du FEM, de mesures prioritaires, des leçons tirées de l'expérience et des pratiques optimales, des instruments de suivi, etc.

Activités relevant du cadre d'élaboration du projet B

34. La première réunion du Comité directeur du projet LADA s'est tenue à Rome (Italie) du 23 au 25 janvier 2002, en même temps qu'une consultation d'experts visant à évaluer et combattre la dégradation des sols. Y ont participé plus de 40 experts, dont des représentants des grandes organisations internationales, ainsi que d'un certain nombre d'ONG et d'instituts et de programmes de recherche. Les représentants du Brésil, de la Chine, de l'Inde, du Sénégal et de la Tunisie ont présenté plusieurs programmes d'évaluation de la dégradation des sols et

de lutte contre la désertification exécutés dans leurs pays respectifs. Le compte rendu des débats figure dans le rapport de la FAO intitulé *World Soil Resources Report n° 97* (septembre 2002).

Rapports de synthèse

35. Deux rapports ont été établis, sur les sources de données nécessaires à l'évaluation de la dégradation et sur les méthodes d'évaluation. Un projet de rapport sur l'approche et l'élaboration d'un cadre méthodologique pour l'évaluation de la dégradation a été établi. L'Université d'Essex prépare actuellement un rapport à l'intention du projet LADA sur les indicateurs d'expérimentation sur le terrain concernant la biodiversité des terres arides, qui doit compléter le rapport sur le même sujet élaboré sous forme de projet. Les trois pays pilotes (Argentine, Chine et Sénégal) ont établi des rapports de synthèse sur leurs situations respectives en matière de dégradation des sols. En outre, l'Afrique du Sud établira un rapport analogue avec ses propres ressources.

36. Une étude mondiale a été entreprise pour évaluer les possibilités offertes par les méthodes de télédétection dans les études concernant l'évaluation de la dégradation des sols. Ce rapport a été examiné par des spécialistes et peut être consulté sur le site Web de LADA. Des consultations et une conférence électronique ont été organisées pour rassembler la documentation de base d'une réunion technique à laquelle participeraient les pays pilotes et plusieurs experts internationaux, en vue d'adopter des principes relatifs à la méthode LADA qui sera testée dans chaque pays.

37. Les rapports techniques ont été consacrés au récapitulatif des sources de données et des méthodes d'évaluation de la dégradation des sols et l'établissement d'un cadre pratique, illustrant la complexité, les liens et l'interaction des facteurs socioéconomiques, politiques et biophysiques dans le processus de dégradation. La conférence électronique et un rapport préparatoire ont porté sur les indicateurs socioéconomiques et biophysiques de la dégradation des sols. Par ailleurs, l'Université d'Amsterdam a établi des documents de référence sur l'interconnexion des données socioéconomiques et biophysiques et l'utilisation des techniques statistiques pour corrélérer les moteurs et les effets éventuels de la dégradation des sols. Les résultats de la conférence électronique et le document de référence, publiés par la FAO dans le document *World Soil Resources Report n° 100*, peuvent être consultés sur le site Web de la FAO.

38. Pour évaluer les études préparatoires déjà réalisées et convenir d'une stratégie générale d'évaluation de la dégradation de l'environnement, en particulier dans les pays pilotes, un atelier technique a été organisé à Rome (Italie), réunissant plus de 40 participants, dont les représentants de huit États parties, d'organismes de recherche et de centres d'excellence; d'organisations internationales, de consortiums tels que l'Étude mondiale des approches et des technologies de conservation et l'Évaluation du millénaire. L'ordre du jour, la liste des participants et les conclusions et recommandations des deux groupes de travail sont disponibles sur le site <http://www.fao.org/agl/agll/lada/reporttechmeet.doc>. Une directive méthodologique en sept points, examinée dans la section ci-après, a été proposée. Comme suite à la réunion technique, le groupe de travail FAO-LADA a défini les tâches concernant chaque étude pilote qui sera entreprise, et constitué des équipes pour chaque pays.

Élaboration de directives

39. Des directives ont été élaborées pour réaliser les études pilotes nationales, à partir des résultats des études thématiques, de la conférence électronique et des ateliers techniques du projet LADA. Elles partent du principe que la dégradation des sols doit être évaluée d'une manière globale et pluridisciplinaire afin de définir les liens entre les moteurs, les causes/contraintes, l'état de dégradation et l'impact sur les populations et l'environnement.

40. Il existe plusieurs méthodes et instruments d'évaluation, qui présentent chacun leurs avantages et leurs inconvénients, tout en se complétant. Une combinaison de ces instruments devrait donc être associée à une modélisation quantitative à l'intention des économistes et des décideurs. Les liens définis devraient intégrer des facteurs biophysiques et socioéconomiques dans des modèles qui puissent réellement appuyer la prise de décisions.

41. L'approche LADA comprend sept séquences:

1. Réalisation d'études initiales;
2. Création d'une équipe LADA nationale;
3. Bilan et analyse préliminaire;
4. Mise au point d'une stratégie de stratification et d'échantillonnage;
5. Enquête sur le terrain et évaluations locales;
6. Élaboration d'un outil de décision LADA;
7. Élaboration d'un outil de suivi LADA.

Chacune de ces mesures est décrite de façon détaillée dans le projet de directives et utilise le modèle DPSIR (Éléments moteurs–Pressions–État–Incidences–Réactions), les cinq types de capitaux définis dans l'approche fondée sur les moyens de subsistance (capital naturel, capital social, capital humain, capitaux financiers et capitaux pour les infrastructures) et l'approche écosystémique des biens et services.

Aspects socioéconomiques de l'évaluation de la dégradation des sols

42. Un cahier des charges a été défini pour une étude sur les aspects socioéconomiques (cause et effets) de la dégradation des sols. L'étude sera effectuée par le World Resources Institute selon une méthode consistant à évaluer les biens et services des écosystèmes touchés par la dégradation. Elle formera en outre l'une des composantes de l'étude de cas consacrée à l'Argentine. D'autres aspects socioéconomiques, en particulier l'interaction des facteurs biophysiques et socioéconomiques et son impact, ont été examinés par l'Université d'Amsterdam.

Études spéciales

43. Une étude est en cours pour exploiter les bases mondiales contenant des données sur les contraintes, les causes et les effets de la dégradation, qui seront analysées en même temps que les données obtenues à partir d'autres produits analogues, comme celles concernant le sol, le climat, la couverture du sol et le système de production agricole. D'autres études spéciales ont été entreprises dans plusieurs pays pour rechercher les causes et effets des problèmes de salinité en tant que cause particulière de dégradation des sols.

Site Web et plate-forme d'information

44. Un cadre méthodologique et une estimation des coûts ont été réalisés pour la construction d'un site Web et d'une plate-forme d'information, et les apports nécessaires ont été définis. Une liste de mots clefs et de catégories a été mise au point pour le site. Plus de 700 documents ont été rassemblés et indexés. L'architecture utilisée pour la plate-forme d'information permet d'actualiser et de rechercher les documents. Des conférences électroniques et des plates-formes nationales peuvent être organisées et fonctionner depuis le site central. Le site Web provisoire de LADA a été enrichi par de nombreux matériels et documents de base, ainsi que par les résultats de la conférence électronique et les conclusions de l'atelier technique, qui seront transférés sur la plate-forme d'information officielle du projet.

Activités de sensibilisation

45. Une brochure LADA décrivant les origines, les objectifs et les résultats escomptés du projet a été examinée et distribuée au cours de diverses réunions internationales.

46. Le projet LADA a été présenté et analysé avec les participants à plusieurs conférences de la Convention et du FEM et d'autres réunions internationales sur la dégradation des sols. LADA a également pris une part active à la réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les indicateurs d'érosion du sol et de biodiversité du sol.

C. Participation des pays à l'Évaluation de la dégradation des terres arides

Études pilotes nationales

47. Les pays pilotes participants (Argentine, Chine et Sénégal) ont établi des documents de base nationaux sur l'évaluation de la dégradation des terres arides, permettant de définir les priorités concernant les régions pour lesquelles des études pilotes doivent être effectuées et les possibilités et contraintes particulières concernant l'évaluation de la dégradation et la réhabilitation dans chaque pays. L'approche comportant sept mesures adoptée par l'atelier technique LADA est partiellement ou intégralement testée dans chaque pays. Les responsabilités et les institutions et ministères coopérants ont été recensés.

Invitation adressée aux pays afin qu'ils participent au projet LADA

48. Les pays qui souhaitent participer aux activités LADA à un stade précoce peuvent s'inscrire auprès du secrétariat LADA (adresse électronique: LADA-Secretariat@fao.org), désigner un agent de coordination et créer un réseau de coopération national. Les pays participants seront invités à se joindre à des ateliers régionaux et à des consultations électroniques internationales sur l'élaboration de méthodes communes et à effectuer leurs évaluations nationales en conséquence.

49. Pendant la phase préparatoire, les pays et organismes désireux d'entreprendre des études pilotes testeront la méthode dans au moins un des domaines sélectionnés et présenteront les résultats obtenus au cours des ateliers internationaux. D'autres pays prépareront leur participation à la phase opérationnelle du projet en faisant le bilan de leur expérience,

en compilant les données disponibles auprès des ministères et autres institutions intéressées et en renforçant les capacités nationales nécessaires à cette fin.

50. La FAO fournira aux centres de coordination les matériels et données de base, des liaisons avec ses systèmes d'information géographiques internationaux et autres bases de données, des directives et des services consultatifs, ainsi qu'une formation et du matériel spécialisés.

51. Pour participer aux réseaux LADA, les autres organismes intéressés peuvent consulter le site Web (<http://www.fao.org/ag/agl/agll/lada/default.stm>) ou contacter le secrétariat LADA.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

52. Dans ses décisions, la sixième Conférence des Parties pourrait renforcer la contribution de l'Évaluation du millénaire, en exprimant son appui et sa satisfaction concernant les progrès réalisés; en demandant au Comité de la science et de la technique de continuer à définir les possibilités de collaboration avec l'EM en vue de satisfaire les besoins de la Convention en matière d'évaluation; en demandant que des rapports sur l'état d'avancement de l'évaluation soient présentés aux sessions du Comité de la science et de la technique ou de la Conférence des Parties, selon qu'il conviendra; et en engageant les États parties développés à apporter une assistance aux États parties en développement afin que leurs experts puissent participer aux travaux de l'Évaluation du millénaire.

53. Les deux évaluations ont pour objet de fournir les outils nécessaires à une prise de décisions informée concernant la gestion des écosystèmes pour le bien-être de l'homme. Le renforcement des capacités est un élément important de ces deux initiatives. Il est essentiel que les États parties y participent au maximum. La Conférence des Parties voudra peut-être réaffirmer la nécessité que les Parties soient étroitement associées à ces initiatives, d'apporter l'appui nécessaire et, le cas échéant, de s'efforcer d'utiliser ou de mettre à profit les nouveaux outils méthodologiques qui seront mis au point, et d'en tester l'efficacité au niveau national.

54. Les États parties ont été invités à participer activement à ces projets à titre individuel et par le biais d'activités sous-régionales et transfrontières. La Conférence voudra peut-être les encourager à accepter cette proposition et les prier d'appuyer au maximum ces initiatives pour qu'elles atteignent leurs objectifs.

55. Les deux initiatives ont déjà enregistré des progrès dans des domaines pilotes, pour lesquels des travaux ont été réalisés. Grâce aux données et informations obtenues, les pays pourraient commencer à renforcer leurs capacités nationales d'évaluation et de gestion de l'information, en utilisant les outils actuellement mis au point. La Conférence des Parties voudra peut-être encourager l'exécution de projets visant à renforcer l'échange de données s'y rapportant.
